

Sauver le spirituel, assumer le temporel

« Je pense que Dieu doit sa popularité à la
panique des athées. »
V. NABOKOV

André Lombardet, directeur de la Fondation « Val de Consolation », nous reçoit dans son bureau, situé au rez-de-chaussée de l'ancien séminaire, dans l'une des pièces qui jouxtent le cloître du monastère des Minimes, autour du préau couvert, cour carrée, au centre d'un édifice de deux étages, lui-même carré de 40 mètres de côté. On devine l'escalier qui conduit, en particulier au bureau de Laurent Marguet (1909-1995) inamovible professeur de rhétorique, inlassable recruteur d'élèves, à ce titre, pilier de la survie du séminaire dans la période d'après-guerre. L'escalier fleure bon « *Le Rouge* », et la fameuse scène de Julien Sorel montant lentement vers le bureau du Supérieur...

Les années ont passé. Le séminaire a fermé ses portes, après un siècle et demi de bons et loyaux services (1833-1978). Il appartient, aujourd'hui, à une Fondation dite du « Val de Consolation » dont la direction est exercée, à mi-temps, par André Lombardet.

Fondation et dévolution des biens diocésains

C'est l'occasion de rappeler la création de la Fondation, en charge des biens apportés par le diocèse, garantie de son autonomie financière. La Fondation, instituée par décret, doit disposer de biens pour l'exercice de sa mission, au contraire de l'association qui suppose un simple *affectio societatis*.

Les statuts de la fondation lui assignent trois objectifs et on relève aussitôt que « le soutien moral et matériel de N.D. de Consolation » vient après la diffusion des sciences de la nature et l'animation culturelle, mais avant l'accueil des visiteurs. La Fondation a fait établir, en 2000, c'est-à-dire avant l'arrivée d'André Lombardet, un audit des lieux qui concluait à un programme urgent de travaux, sauf à devoir fermer le site, pour raison de sécurité, dans un délai de dix ans. Il est vrai que beaucoup de temps avait été perdu, quelle qu'en soit la responsabilité, de 1978 à 2000.

La périphérie avant le centre

Le grand mérite d'André Lombardet, c'est d'agir en fixant un programme, des tranches de travaux et des financements. Ce programme repose sur un principe : priorité aux travaux permettant l'accueil des visiteurs, les moins coûteux par rapport à l'entretien du chœur de l'édifice, le séminaire et la chapelle. Aujourd'hui, l'ancien hôtel qui menaçait ruines est réhabilité et fournit 14 chambres, pour un coût d'un million d'€, financé par l'Etat, représenté par le préfet, membre du conseil d'administration, et les collectivités locales, membres, elles aussi, du C.A. La prochaine tranche de travaux (2009-2010) s'appliquera, pour 2 millions d'€, à la « Maison basse », située à l'entrée du séminaire qui sera divisée en locaux d'accueil et en chambres, au nombre de 22 ; Le financement n'en est pas arrêté, mais le directeur de la Fondation est décidé à mobiliser une recette auprès des visiteurs, 100.000 par an, sans, pour autant, qu'il s'agisse d'un droit d'entrée.

- 27 -

Ce programme renvoie les travaux du séminaire et de la chapelle, c'est-à-dire le coeur du site, à 2015, pour des raisons évidemment financières, l'ensemble étant

évalué à 5 millions d'€.

Consolation sécularisé....

Si la mission confiée à André Lombardet s'exerce avec détermination, sur la base d'une feuille de route qui entend, à la fois, garantir la survie du site et en assurer l'animation, deux questions restent, toutefois, posées.

Et d'abord, peut-on ou veut-on éviter la sécularisation du site de Consolation ? On ne peut pas ne pas rappeler que la dévolution religieuse de Consolation s'est toujours exercée et a toujours été réaffirmée à des moments forts, à des moments d'extrême scansion de la vie de l'Eglise. Quand les Minimes s'installent à Consolation, on entre dans la Contre-Réforme. Quand le cardinal de Rohan-Chabot, archevêque de Besançon, rachète le monastère en ruines pour y établir une école secondaire ecclésiastique et mettre un terme aux « écoles latines » qui fonctionnent chez quelques curés du secteur (Cerneux-Monnot, Belvoir...), c'est dans un but de reconquête de la jeunesse et de véritable contre-révolution. Pour éviter la réédition d'une Révolution qui serait une véritable tragédie pour l'Eglise de France, il faut rompre le monopole de l'enseignement, hérité de l'Empire, et encadrer la jeunesse dans des établissements confessionnels. Gaume de Fuans (1812-1879), candidat aux élections de 1848, les premières au suffrage universel, dira et doctrinera dans un manifeste qui sèmera la division dans l'épiscopat, que les antiquités classiques doivent être chassées des programmes et remplacées par l'enseignement des pères de l'Eglise°.

Consolation est d'ailleurs un exemple rare de résurrections successives.

Déserté, pillé, vendu, en ruines pendant 40 ans, Consolation revit, en 1833, quand le successeur de Rohan-Chabot, Mgr. Dubourg décrète la création du petit-séminaire, creuset et symbole de foi pour les gens du Haut-Doubs. Le séminaire ne forma-t-il pas, de 1833 à 1906, 500 futurs prêtres, 40 religieux et 40 missionnaires ? Et 1920 n'est-il pas une deuxième résurrection de Consolation, après la loi de Séparation de 1905 qui, à nouveau, décrète le séquestre et la vente du séminaire ? Mais, en 1920, nouvelle résurrection, le séminaire rouvre ses portes, avec 50 élèves, 159 en 1937. Alors, ce troisième millénaire va-t-il être celui de la mort sans appel, non pas du séminaire, échéance irréversible, mais de la vocation spirituelle du site ? On ne peut pas ne pas poser la question, alors même que la sécularisation est inscrite dans la société française et, *volens nolens*, dans le projet de survie de Consolation. Il est vrai, et qui ne s'en réjouira, que deux prêtres ont été présents pendant les mois d'été et qu'une messe quotidienne y était célébrée. Mais que se passera-t-il après, alors même qu'André Lombardet reconnaît la difficulté, voire l'impossibilité d'installer une congrégation dans le séminaire. Et quand c'est le cas, comme à Ronchamp, n'entend-on pas déjà les protestations d'une 5^{ème} colonne ? La France de 2008 n'est pas l'Amérique qui organise le premier débat entre les deux candidats à la présidentielle de novembre dans une église évangélique, avec un modérateur pasteur et un enjeu moral déterminant chez les électeurs. Mais comment éviter que le destin du séminaire et de sa chapelle ne soit celui dicté par le temps présent, celui qui a généré l'échec, le naufrage, avec l'abandon en rase campagne de tant d'édifices culturels à Besançon et dans un diocèse qui les a liquidés au nom de l'esprit du temps ?

- 28 -

Consolation, sa Fondation, son directeur n'en sont pas là, mais ont-ils les moyens d'une troisième résurrection ? La réponse n'est pas trouvée.

° *Le ver rongeur des sociétés modernes* (1851)

Le séminaire dans les ténèbres du val

Elle l'est d'autant moins, et c'est la deuxième question, moins interpellative, moins pressante, celle de la protection matérielle du site, en attendant sa réhabilitation. On imagine mal un tel patrimoine sans une présence permanente pendant les mois hors saison touristique. Un tel site ne peut être laissé pendant neuf à dix mois sans une étroite surveillance qui n'est plus assurée par les Travailleuses missionnaires. C'est donc en termes sécularisés que doit être assurée cette protection et c'est un autre défi pour la Fondation.